



Problèmes avec une assistante sociale

Par **biliej**, le **11/02/2008 à 10:56**

Bonjours,rnrnJe suis depuis bientôt 5 ans avec un homme qui est divorcé et père d'un garçon qui a aujourd'hui 12 ans, nous sommes en garde alternée depuis le début.rnAu début tout se passait à merveille, le petit lorsqu'il était chez nous était collé à moi et disait à tout le monde qu'il avait deux mamans.rnDepuis qu'il a 10 ans la situation s'est peu à peu dégradée jusqu'à devenir insupportable pour moi : insultes, manque de respect.....insolence, désobéissance.....il passe son temps à tout faire pour me faire sortir de mes gonds.rnJe suis maman depuis 5 mois.rnLe fil de mon mari a lorsqu'il dépassait les bornes eu quelques gifles de ma part ainsi que de la part de son père (une dizaine en tout sur une année complète). Sa mère chez qui il a le droit de tout faire a envoyé un courrier a une assistante sociale pour dire que je maltraisais son fils et à fait constater par un médecin des traces sur son fil (une griffure et un petit bleu). L'enfant a eu une compétition interclasse de rugby la semaine ou il était chez nous et c'est son père qui lorsqu'il l'a tiré par les bras lui a légèrement griffé le bras. Lorsque mon mari est allé chez son ex pour en discuter et qu'il a demandé devant elle a son fil si il était bien sur que c'était moi qui lui avait laissé ses traces celui-ci a dit l'air tout penaud je ne sais plus..... Je souhaite également vous dire que depuis ce courrier qui date du mois de juillet 2007 je ne touche plus mon beau fil et ne lui dit plus rien de peur que l'on m'enlève mon fils. De plus le fils de mon mari m'a menacé de continuer à dire que je le tapais. Depuis mi janvier le fils de mon mari ne passe plus qu'un week end sur deux chez nous, en effet je suis en congés maternité et je ne veux plus rester seule avec le fil de mon mari de peur qu'il aille encore mentir et m'accuser à tort.rnrnMon mari a déjà rencontré 3 fois l'assistante sociale, son ex femme l'a également vu et leur fils aussi. L'assistante sociale tenait absolument à me voir. Aussi ce qu'elle a fait vendredi 8 février. Seulement elle a demandé à ce que mon mari et son fils soient présents (alors qu'elle a vu tout le monde seul à seul avant).rnElle ne m'a presque pas laissé parler et n'a fait que me critiquer et me juger (devant le fil de mon mari qui lui était de plus en plus ravi). Quand je lui racontais ce que le fil de mon mari faisait elle m'a dit que je faisais des histoires de pas grand-chose et que même si le petit était parfait et bien ca

ne serait pas encore assez bien pou

Par **biliej**, le **11/02/2008** à **10:59**

SUITE DE MA QUESTION:
Quand je lui racontais ce que le fil de mon mari faisait elle m'a dit que je faisais des histoires de pas grand-chose et que même si le petit était parfait et bien ca ne serait pas encore assez bien pour moi. Dés que je disais quelque chose elle demandait confirmation au fil de mon mari..... Finalement excédée j'ai prétexté le bain de mon fil pour m'esquiver.
L'assistante sociale a raccompagné le fil de mon mari chez sa mère et lui a dit dans la voiture que j'étais psychorigide.....elle a également débriefé de notre entretien auprès de la mère du petit.
Je voulais savoir si une assistante sociale n'avait pas un devoir de secret professionnel et si elle avait le droit de porter un jugement sur moi auprès du petit ??
Maintenant qu'elle a complètement sapé le reste d'autorité que j'avais sur le fils de mon mari je crains que la situation n'empire au lieu de s'arranger.
Lorsque je lui ai demandé si il était clair pour elle que ca n'était pas moi qui lui avait fait les traces et bien elle a dit que non.
Que dois-je faire pour que cela soit acté par les services sociaux ??